

L'anthropologie économique de Pierre Bourdieu

Le langage de Pierre Bourdieu semble emprunter à l'économie nombre de ses notions de base et il a investi ce champ disciplinaire dans l'un de ses ouvrages consacrés à l'analyse des structures sociales de l'économie. Le but du présent article est précisément d'examiner l'anthropologie économique de Pierre Bourdieu, de tenter de lever les incompréhensions suscitées à ce propos, mais aussi d'apporter une série d'arguments en faveur d'une thèse que nombre de critiques jugeraient paradoxale: loin de se cantonner à l'analyse de la reproduction, il fournit une série de déterminants du changement, en particulier institutionnel. Au passage, apparaîtront certains rapprochements avec les objectifs, si ce n'est les concepts et les méthodes, des recherches menées, en économie, sur les modes de régulation.

L'œuvre de Pierre Bourdieu et son évolution ont suscité de nombreux commentaires et opposent de façon quasi rituelle, d'un côté, les fervents admirateurs et continuateurs qui voient en lui le fondateur d'une sociologie réflexive à vocation scientifique et, de l'autre, les détracteurs qui relativisent ou même nient tout apport du sociologue à la compréhension des sociétés contemporaines. Dans ce débat, deux thèmes récurrents parcourent la controverse. D'une part, Pierre Bourdieu aurait sombré dans un économisme qui ne le distinguerait que marginalement de la théorie néoclassique au point de n'être présenté que comme un disciple de Gary Becker. D'autre part, l'accent mis sur les concepts d'*habitus* et de *champ* n'autoriserait que l'analyse de la reproduction sociale et non pas la transformation des sociétés.

Le présent article se propose de répondre à ces deux critiques symétriques. Il est d'abord démontré que les détracteurs de Pierre Bourdieu ont trop souvent pris pour argent comptant le titre des ouvrages qui effectivement soulignent la permanence de la reproduction des rôles sociaux, alors qu'au-delà des définitions des notions de base, le propos est tout autre qu'une réduction à une logique purement économique. Mais il importe ensuite de souligner que les défenseurs de Bourdieu n'ont pas suffisamment mis en lumière le caractère profondément dynamique de la quasi-totalité des recherches successivement menées depuis le Béarn et la Kabylie jusqu'à l'analyse du marché de la maison individuelle en passant par celle de l'université, de la littérature, de l'art ou encore de la noblesse d'État.

Un usage mal maîtrisé des notions canoniques de l'économie ?

Il est devenu courant de critiquer Bourdieu comme victime de l'importation, consciente ou inconsciente, des catégories de l'analyse économique dans les sciences sociales et en particulier la sociologie¹. Son œuvre ne définirait finalement qu'une variante de l'économie néoclassique standard. Une analyse plus attentive, et fidèle à la lettre comme à l'esprit, ouvre de tout autres perspectives. En effet, le champ de l'économie n'est que l'un des domaines par rapport auxquels se structurent l'action et les conflits, alors que les institutions économiques relèvent elles-mêmes d'une construction dans la lignée des travaux de Norbert Elias².

1. Olivier Favereau, « L'économie du sociologue ou: penser (l'orthodoxie) à partir de Pierre Bourdieu », in Bernard Lahire (sous la dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu: dettes et critiques*, Paris, La Découverte/poche, 2001, p.255-314; Alain Caillé, *Don, intérêt et désintéressement*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 1994. 2. Norbert Elias, *La Société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974 (trad. française).

Aux origines d'une incompréhension

Dans la plupart des livres et articles de Pierre Bourdieu abondent les termes qui font référence à l'économie : *intérêt*, *profit*, *capital* et même *marché* sont fréquemment mobilisés dans des champs qui ne sont pas ceux de l'économie. C'est la récurrence de l'usage de ces termes qui a suscité la critique fréquemment adressée à Pierre Bourdieu : finalement, au-delà de son projet explicite, il aurait étendu le raisonnement économique à un ensemble d'autres domaines (le milieu artistique, le monde académique, les pratiques linguistiques, les relations de genre, etc.), dénaturant la logique propre à ces champs. Cette interprétation témoigne pourtant d'une incompréhension de l'esprit et des textes mêmes. Ces termes empruntés à l'économie prennent un sens différent dans chacun des champs et ils ne sont que le point de départ d'analyses qui introduisent des déterminants bien différents de ceux que postule la théorie néoclassique standard ou son extension à l'analyse des faits sociaux dans la lignée de Gary Becker³ et de ceux qu'il a inspirés⁴. En effet, Pierre Bourdieu travaille à une sociologie de l'intérêt par opposition à une sociologie qui se voudrait générale. « Ce qui peut tromper, c'est que comme les économistes néomarginalistes, je mets au principe de toutes les conduites sociales une forme spécifique d'intérêt, d'investissement. Mais seuls les mots sont communs. L'intérêt dont je parle n'a rien à voir avec le *self-interest* d'Adam Smith, intérêt anhistorique, naturel, universel, qui n'est en fait que l'universalisation inconsciente de l'intérêt qu'engendre et suppose l'économie capitaliste⁵. » En effet, il est autant de déclinaisons de ces notions clés, empruntées à l'économie, qu'il est de champs. Par champ, il faut entendre une délimitation du monde social qui est régie par des lois et des codes propres, qu'il s'agisse de l'université, du journalisme, du monde littéraire, artistique ou politique qui forment autant d'univers de connivence et de jeux de rôle.

Chez Bourdieu, chaque *champ* est caractérisé par une forme particulière et différente d'*intérêt*. Certes, l'intérêt cher aux économistes est présent dans le champ économique, mais on ne le retrouve pas comme structurant de la plupart des autres champs. Dans certains cas, l'action apparemment la plus désintéressée obéit néanmoins à la logique du champ (académique, artistique). En effet, l'intérêt économique n'est pas l'équivalent général des intérêts qui se déploient dans les divers champs et c'est une différence fondamentale avec les recherches sociologiques inspirées par la probléma-

tique des choix rationnels. L'application de la logique de l'*homo oeconomicus* ne conduit-elle pas à multiplier les contresens dans la plupart des champs ? Pour ne prendre que deux exemples, quelle est la pertinence et la portée de l'hypothèse qui ferait du noble attaché à la cour de Louis XIV l'équivalent d'un entrepreneur capitaliste contemporain maximisant son profit intertemporel ? Ou encore peut-on décrire le scientifique comme figure typique de l'entrepreneur dont toute l'activité viserait à la maximisation du profit ?

Pour sa part, l'usage de la notion de *profit* est plus métaphorique que typiquement économique. Le terme désigne en fait le résultat de l'action qui se décline de façon spécifique dans chaque champ, de sorte que le profit peut être symbolique, tout autant, voire plus, qu'économique. Tout dépend de la nature et de l'organisation du champ dans lequel opèrent les individus. Un terme plus exact serait sans doute celui de distribution – inégale – des attributs ou encore des bénéfices au sein d'un champ donné. Dans le champ académique par exemple, les profits sont éminemment symboliques : reconnaissance par les pairs à travers la fréquence des citations, les responsabilités assumées dans les sociétés savantes, etc. C'est seulement dans les sociétés et pour les époques où domine une logique économique que, sur le marché académique, cette reconnaissance tend à se convertir en différenciation des revenus et avantages monétaires et non monétaires.

Il en est de même pour la notion de *capital* qu'on ne saurait réduire au seul capital économique. En effet, d'autres formes coexistent et sont dotées *a priori* d'une assez radicale autonomie, qu'il s'agisse des caractéristiques du capital culturel (diplôme, connaissance, bonnes manières) ou encore du capital social lié au réseau des relations qu'entretient un agent. C'est encore une logique différente qui opère pour le capital symbolique : il permet en effet d'obtenir l'équivalent de ce que livrent les autres formes de capital, par exemple économique. Certes, ces diverses formes de capital peuvent éventuellement se convertir l'une en l'autre, mais le processus n'a absolument pas l'automatisme que postule la théorie du capital humain dans sa variante beckerienne. Il est dès lors maladroit de se référer à une catégorie aussi problématique de la théorie néoclassique, d'autant plus que depuis la « controverse des deux Cambridge », il a été démontré qu'il n'est pas de mesure, fondée en théorie, du capital économique. L'intérêt de cette notion dans la construction bourdieusienne est de rendre compte d'une accumulation différentielle selon les positions occupées dans le champ considéré. Elle renvoie donc à un rapport

3. Gary Becker, *Accounting for Tastes*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1996. 4. Samuel Cameron, *The Economics of Sin. Rational Choice or No Choice at All ?*, Cheltenham (Royaume-Uni), Edward Elgar, 2002. 5. Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980, p.33.

de domination, tout comme le capital économique exprime la domination du capital sur le travail. En ce sens, Pierre Bourdieu rompt avec la sociologie des choix rationnels dans laquelle n'interagissent que des égaux, tout au moins en droit, si ce n'est *de facto*.

Les limites de la transposition sont encore plus évidentes concernant l'usage de la notion de *marché*, dont le sens est clair pour le champ économique. Mais, si les recherches en sociologie économique soulignent que ce mode de coordination résulte d'une construction à laquelle participent certains acteurs clés⁶, l'usage est plus métaphorique dans la plupart des autres champs. Peut-on véritablement parler de marché matrimonial, à moins de postuler que la puissance de la logique économique va s'imposer à tous les autres champs au point de les constituer en marchés, entendus au sens strict ? On peut supposer que ce risque de confusion est assumé par Pierre Bourdieu qui pratique ainsi l'équivalent de l'art du judoka : importer une notion clé dans l'analyse des sociétés contemporaines pour mieux faire ressortir la logique des interactions au sein d'un champ. Quitte à ce que, dans le monde académique, la logique du désintéressement remplace celle de l'intérêt propre à la sphère économique – logiques inversées qui pourtant obéissent à un modèle *a priori* invariant selon les champs. Mais, ce faisant, Pierre Bourdieu s'expose à une possible incompréhension : qu'une lecture superficielle puisse donner l'impression d'une adhésion à une variante de la théorie néoclassique standard.

Un antidote à un usage extensif de la notion de rationalité

Les agents économiques dans leurs décisions au jour le jour mettent-ils en œuvre les mêmes cartes cognitives que les économistes professionnels ? Peut-on vraiment résumer les rapports économiques au seul rapport marchand entre individus dotés des mêmes pouvoirs, capacités et informations ? La figure de l'*homo oeconomicus*, considéré comme agent représentatif, ne dissimule-t-elle pas l'absence d'une solution au passage micro-macro ? Pourquoi considérer que, partout et presque toujours, l'État déstabilise le cours de l'activité économique ? Enfin, les théories de l'équilibre permettent-elles de penser le temps de l'histoire et les transformations qu'il implique ? Finalement, est-il raisonnable de postuler des lois économiques invariantes dans le temps et dans l'espace ?

À toutes ces questions, Pierre Bourdieu apporte des éléments de réponse, non seulement grâce à une critique épistémologique et méthodologique des présupposés anthropologiques de la théorie des choix rationnels, mais, plus encore, à travers une conceptualisation originale des divers champs et leur articulation. Cette construction peut s'appliquer à l'analyse de l'activité économique. Fort généreusement, *le théoricien néoclassique* prête en effet aux agents économiques concrets la *même rationalité* que lui-même postule pour rendre compte d'une économie pure. On perçoit que sous l'analyse qui se veut positive perce le projet normatif : si les données de l'observation ne cadrent pas avec les données de la théorie, c'est du fait de quelques irrationalités des agents ou incomplétudes des marchés⁷. On aura reconnu le projet du fondamentalisme néoclassique, qui lui-même s'oppose à un usage des hypothèses de rationalité et d'équilibre de marché comme méthodologie laissant ouverte la question de l'existence d'un équilibre économique et de son caractère plus ou moins satisfaisant par rapport à un optimum parétien⁸.

La prise en compte du temps pose aussi un redoutable problème à la quasi-totalité des théories économiques⁹. En effet, *le temps* que prend en compte l'économiste est celui du calcul, de l'anticipation, de la convergence vers un équilibre : c'est *un temps cinématique*, largement virtuel puisqu'il est le simple support d'une expérience de pensée du théoricien néoclassique. Or la question du *temps historique* est au cœur de la construction de l'agent économique, comme le souligne la définition même de l'*habitus* chez Bourdieu. Un second facteur de changement s'introduit à travers l'évolution des règles du jeu qui président au fonctionnement d'un champ, et plus généralement la transformation historique des institutions économiques. Ainsi, la sociologie économique qui s'intéresse à la genèse des catégories, des institutions et des marchés fournit un point de départ à une historicisation de l'analyse économique. Elle constitue donc une alternative à la théorie néoclassique, dont les prédictions sont en permanence déjouées par la récurrence d'innovations tantôt perçues comme radicales, mais en fait mineures, ou *vice versa* de changements initialement marginaux qui débouchent sur une transformation d'ensemble du mode de régulation¹⁰.

Le rôle de l'État et du politique n'est pas sans poser problème à la plupart des théories économiques. En effet, dans une analyse qui formalise les interactions

6. Marie-France Garcia, « La construction sociale d'un marché parfait : le marché au cadran de Fontaines-en-Sologne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 65, novembre 1986, p.2-13; Harrison White, *From Network to Market*, Princeton, Princeton University Press, 2002. 7. Robert Boyer, « L'avenir de l'économie comme discipline », *Alternatives économiques*, hors série « La science économique aujourd'hui », 57, 3^e trimestre 2003, p.60-63. 8. Bruno Amable, Robert Boyer et Frédéric Lordon, « L'*ad hoc* en économie : la paille et la poutre », in A. d'Autume et J. Cartelier (éds), *L'Économie devient-elle une science dure ?*, Paris, Economica, 1995, p.267-290. 9. Jacques Sapir, *Les Trous noirs de la science économique*, Paris, Albin Michel, 2000. 10. Robert Boyer, « Les économistes face aux innovations qui font époque », *Revue économique*, 52(5), 2001, p.1065-1115.

entre agents économiques rationnels à travers les seuls marchés, par construction même toute intervention de l'État est préjudiciable. Si on prend au pied de la lettre les enseignements de la théorie néoclassique standard, l'économiste ne peut être que le défenseur et propagandiste du marché. Si, par contre, on parcourt l'histoire économique, apparaît une remarquable complémentarité entre État et marché. Dans nombre de cas, et pas seulement ceux qui, comme la France, sont caractérisés par un capitalisme étatique, l'action des pouvoirs publics rend possible l'institution du marché. Une théorie purement économique du marché apparaît comme une contradiction dans les termes – le fondement d'une économie de marché qu'est l'institution monétaire étant même inséparable de la souveraineté et de la légitimité qu'apporte l'État¹¹. Ainsi, le postulat d'une théorie pure concernant la possibilité d'une *clôture du champ économique* sur lui-même – à savoir l'explication de l'économie par les seuls facteurs économiques – est difficilement tenable car il suppose une séparabilité que nombre d'évidences empiriques tendent à invalider. Ne serait-ce que parce que l'institution du marché correspond à un processus mobilisant la stratégie de divers agents sociaux et très souvent le pouvoir de légitimation de l'État.

L'économie comme champ et discipline : autant de constructions

À de rares exceptions, telle l'économie industrielle, la plupart des recherches en économie postulent l'existence d'un marché et en étudient les propriétés sans jamais en proposer une théorie générale. On suppose trop souvent que l'intérêt bien compris des acteurs fera émerger l'institution du marché une fois qu'ils auront constaté sa supériorité par rapport à une économie dont les transactions seraient régies par le troc. C'est oublier, comme le montrait déjà Alfred Marshall, qu'un marché ne prend forme que si des intermédiaires peuvent convertir l'information sur les offreurs et les demandeurs en une source de profit, grâce précisément à l'organisation d'un marché dont ils sont à l'origine¹². De leur côté, au cours des deux dernières décennies, les économistes eux-mêmes ont montré les limites de la coordination par le marché du fait de l'imperfection et de l'asymétrie d'information¹³, l'impact des représentations sur le fonctionnement des marchés¹⁴ ou encore le caractère constitutif de certai-

nes normes sociales¹⁵. Une fois même constitué, le marché n'est pas assuré d'être auto-équilibrant puisque, dans certaines configurations des rendements d'échelle, de la différenciation de la qualité et du nombre et de la coordination des agents, il peut ne pas livrer de solution à la coordination d'une série d'actions décentralisées¹⁶.

Pour faire image, la majorité des économistes considèrent que le marché est la *solution* aux problèmes de coordination entre agents interdépendants, alors que, pour les sciences sociales, la constitution du marché est le *problème* qu'il importe d'analyser. Fonction et fonctionnement du marché dans un cas, émergence et construction dans l'autre : les recherches économiques postulent en fait un mécanisme central dont elles ne fournissent pas la théorie, encore moins la genèse, tandis que les travaux de sociologie économique livrent une analyse de la genèse des marchés. Dans le marché au cadran étudié par Marie-France Garcia¹⁷, c'est l'alliance d'un fonctionnaire de la chambre d'agriculture formé à la théorie néoclassique et des producteurs locaux, en conflit avec les grossistes, qui fait émerger une forme de marché plus conforme à la concurrence parfaite. C'est un mécanisme beaucoup plus subtil qui est à l'œuvre dans la constitution de l'image et des marchés des vins de Bourgogne étudiés par Gilles Laferté¹⁸. Alors qu'au début des années 1920 les négociants organisent le marché à leur profit en reléguant les appellations d'origine et en créant de nouvelles marques, l'irruption d'un petit nombre de nouveaux acteurs, tel Jules Lafon, va permettre de (ré)inventer une tradition et faire basculer le modèle organisationnel du marché au profit des propriétaires et des appellations d'origine, construisant ainsi une nouvelle image des vins de Bourgogne. Cet exemple de marché, analysé comme construction sociale, dément la conception d'un champ comme espace de reproduction à l'identique. Un troisième exemple se trouve bien sûr dans l'analyse que Pierre Bourdieu fait de l'émergence du marché des maisons individuelles : c'est le résultat d'une double construction sociale portant à la fois sur la demande – à travers la formation des préférences individuelles et les aides en termes d'accès au crédit et de subventions publiques – et sur l'offre – par l'intermédiaire de l'action sur les constructeurs eux-mêmes¹⁹. Dans l'un et l'autre cas, l'État contribue à façonner ces deux composantes de ce qui apparaîtra *ex post* comme un marché.

11. Michel Aglietta et André Orléan, *La Monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998; *La Monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002. 12. Jacques Lesourne, *Économie de l'ordre et du désordre*, Paris, Économica, 1991. 13. Joseph Stiglitz, « The Causes and the Consequences of the Dependence of Quality on Price », *Journal of Economic Literature*, 25, mars 1987, p.1-48. 14. Michael Spence, « Job Market Signaling », *The Quarterly Journal of Economics*, août 1973, p.353-374. 15. George Akerlof, « The Fair-Wage Hypothesis and Unemployment », *The Quarterly Journal of Economics*, 105(2), mai 1990, p.255-283. 16. H. White, *op. cit.* 17. M.-F. Garcia, *op. cit.* 18. Gilles Laferté, « Folklore savant et folklore commercial : reconstruire la qualité des vins de Bourgogne. Une sociologie économique de l'image régionale dans l'entre-deux-guerres », thèse EHESS, décembre 2002. 19. P. Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, 2000.

Le rapport dominant/dominé est structurant des divers champs

Dans la plupart des théories économiques, le marché est présenté comme l'instance cardinale, voire exclusive, de coordination d'un ensemble de comportements d'agents décentralisés. Ce mécanisme est perçu comme une relation horizontale entre agents dotés du même pouvoir d'influence sur le marché, pouvoir qui est nul lorsque la concurrence est parfaite. De plus, le marché est souvent présenté non seulement comme efficient, mais encore comme juste dans la mesure où chacun contribue à la formation du prix au prorata de son revenu et/ou de sa richesse. Sur ce point encore, la sociologie économique de Pierre Bourdieu insiste sur une propriété fondamentale : quel que soit le champ, certains ont plus de pouvoir que d'autres, de sorte que la concurrence ne sert pas l'égalisation des chances mais la reproduction d'une distribution inégalitaire du capital. À cet égard, tous les champs sont travaillés par l'opposition entre dominants et dominés, qui caractérise tant leur structure que leur dynamique et transformation. *A priori*, cette opposition n'est pas sans rappeler la distinction de Marx entre relations marchandes et rapports de production, mais elle ne s'y réduit pas. En effet, prévaut une division du travail de domination au sein des divers champs : chacun d'entre eux se caractérise par des relations de pouvoir spécifiques, fondées sur la détention d'une forme ou d'une autre de capital. Ainsi, la différenciation des capitaux est une garantie contre l'imposition d'une hiérarchie unique qui serait fondée sur la concentration de tous les pouvoirs. Sur ce point, la théorie bourdieusienne s'oppose à celles des conceptions marxistes qui feraient, par exemple, du pouvoir politique la simple expression de la domination du capital économique. Pour Pierre Bourdieu, si les différents champs sont unis par une certaine solidarité fondée sur l'homologie des positions, ils sont aussi opposés par des relations de concurrence et de conflits concernant par exemple l'établissement du taux de conversion entre les différentes espèces de capital qui sont constitutives de divers champs²⁰. Aussi ne peut-on construire d'indicateur global de capital indépendamment du champ dans lequel l'agent opère.

Ainsi, l'hétérogénéité des positions sociales façonne largement les *habitus* et les styles de vie²¹. Alors que l'économiste a tendance à considérer comme exogène l'hétérogénéité des préférences et des compétences des individus, l'approche de Pierre Bourdieu s'intéresse aux facteurs qui déterminent la distribution des diver-

ses formes de capital, ainsi qu'à leur évolution au cours du temps. C'est un éclairage précieux du fameux et non résolu dilemme des relations entre microanalyse et mise à jour de régularités macroscopiques. De fait, Pierre Bourdieu aide l'économiste à mieux comprendre les raisons des échecs des tentatives visant à produire une agrégation parfaite, ou à défaut approchée, à partir d'individus sérialisés qui ne se distingueraient que par le niveau de revenu²². Ce sont les relations dynamiques entre agents inégaux qui définissent les caractéristiques d'un champ, propriété qui s'applique aussi aux divers marchés.

Un autre intérêt de la césure entre dominants et dominés est d'introduire d'emblée un aspect dynamique dans l'analyse. Chaque champ est le lieu de luttes pour conserver ou transformer la distribution des capitaux, trait qui vaut même pour les champs scientifiques²³. Les dominants sont en bonne position pour déployer des stratégies leur permettant de préserver leur position et d'étendre leur capital, mais les dominés, ainsi que les nouveaux entrants, ont intérêt au contraire à déstabiliser les positions acquises et à développer en conséquence des innovations dévalorisant le capital détenu par les tenants du pouvoir établi. Il est clair que la déstabilisation d'un champ n'est pas un phénomène très fréquent, mais il est erroné de conclure que chacun d'entre eux est le lieu de la reproduction *ad infinitum* d'une même structure. Force est de se demander pourquoi tant de critiques de Pierre Bourdieu l'ont érigé en théoricien de la reproduction. Dans presque tous ses ouvrages ne trouve-t-on pas répété : « l'analyse de la structure, la statique et l'analyse du changement, la dynamique sont indissociables²⁴ » ? Beaucoup de lecteurs semblent ainsi confondre l'affirmation que des lois invariantes gouvernent le fonctionnement des divers champs avec l'impossibilité d'une analyse de la dynamique historique qui opère au sein de chaque champ.

Sous l'apparence de la reproduction, une théorie du changement

On serait tenté de défendre une interprétation paradoxale de l'œuvre de Bourdieu : alors qu'une lecture superficielle suggère une fatalité de la reproduction sociale, en fait tout l'effort d'analyse est tendu vers la mise à jour des facteurs de changement et de transformation. De même que les tout premiers travaux sur l'Algérie portent essentiellement sur l'analyse des transformations économiques et sociales²⁵, le thème des

20. P. Bourdieu, *Méditations pascalienues*, Paris, Seuil, 1997, p.124. 21. P. Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979. 22. Werner Hildenbrand, « On the Empirical Evidence of Microeconomic Demand Theory », in A. d'Autume et J. Cartelier (éds), *Is Economics becoming a Hard Science*, Cheltenham, Edward Elgar, 1997. 23. P. Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p.69. 24. *Ibid.*, p.121. 25. P. Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1958 [2002 (8^e éd.)].

crises ne cessera d'être repris sur d'autres terrains. Plus encore, le concept d'*habitus* et celui de champ invitent à une approche historique visant à cerner la *genèse*, l'institutionnalisation puis les facteurs de transformation et finalement de crise d'un champ.

L'incompréhension des critiques est à son maximum concernant le concept d'*habitus* : l'*habitus* ne serait que l'habitude, donc la reproduction mécanique d'invariants conduisant à la disparition de l'autonomie des individus, donc à une histoire immobile marquée par la permanente domination des mêmes titulaires du capital sur les dominés²⁶, sans accorder d'attention à la lettre même des textes de Bourdieu, selon lequel l'*habitus* est « ce que l'on a acquis mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes ». Il constitue un principe d'*invention* qui, produit par l'histoire, est relativement arraché à l'histoire : les dispositions sont durables, ce qui entraîne toutes sortes d'effets d'*hystérésis* (de retard, de *décalage*...) ²⁷.

L'histoire s'introduit aussi par le fait que l'investissement dans un champ résulte de l'interaction entre un espace de jeu qui définit les enjeux et un système de dispositions ajusté à ce jeu. « Autrement dit, l'investissement est l'effet historique de l'accord entre deux réalisations du social : dans les choses, par l'institution, et dans les corps, par l'incorporation²⁸. » Dès lors, l'ajustement de l'un à l'autre n'est qu'un cas particulier lorsque institutions et *habitus* ont été engendrés par le même processus historique. Or les premiers travaux de Pierre Bourdieu portent précisément sur les décalages et les ratés dans le bon fonctionnement d'un champ dont la logique passe alors inaperçue. « C'est sans doute à partir du cas particulier de l'*habitus* et de la structure, que l'on a souvent compris comme un principe de répétition et de conservation, un concept qui, comme celui d'*habitus*, s'est imposé à moi comme le seul moyen de rendre compte des décalages qui s'observaient dans une économie comme celle de l'Algérie des années soixante [...] entre les structures objectives et les structures incorporées, entre les institutions économiques importées et imposées par la colonisation (ou aujourd'hui par les contraintes du marché) et les dispositions économiques apportées par des agents directement issus du monde précapitaliste²⁹. »

En outre, contre l'identification de l'*habitus* à un principe monolithique et immuable, l'exemple des sous-prolétaires algériens montre « l'existence d'*habitus*

clivés, déchirés, portant sous la forme de tensions et de contradictions la trace des conditions de formation contradictoires dont ils sont le produit³⁰. « Ainsi, l'*habitus* n'est ni nécessairement adapté ni nécessairement cohérent [...] il peut arriver que, selon le paradigme de Don Quichotte, les dispositions soient en désaccord avec le champ et les "attentes collectives" qui sont constitutives de sa normalité. C'est le cas en particulier lorsqu'un champ connaît une crise profonde et voit ses régularités (voire ses règles) profondément bouleversées³¹. » Cette visée théorique se retrouve tout au long des travaux de Pierre Bourdieu, qu'il s'agisse du travail en Algérie³², de l'évolution de la société paysanne au Béarn³³, de la crise de l'université³⁴, des stratégies de reconversion des élites françaises³⁵ ou encore de la question féminine³⁶. Sans oublier le problème symétrique, celui de l'émergence d'un nouveau champ, par exemple celui du secteur de la maison individuelle³⁷.

On ne peut manquer d'être frappé par une certaine analogie entre les interprétations biaisées des théories bourdieusiennes avec la réception de la théorie de la régulation. Le niveau d'analyse est certes différent, plutôt microéconomique pour l'*habitus* et le champ, macroéconomique pour l'approche régulationniste. Alors que cette dernière trouve son origine dans la prise de conscience de la crise rampante puis ouverte du régime de croissance de l'après Seconde Guerre mondiale³⁸, les critiques n'ont cessé d'en dénoncer le caractère statique et le postulat d'une reproduction à l'identique des institutions du capitalisme. Pour une large part, cette appréciation tient aux connotations associées au terme régulation (reproduction homéostatique d'un système) qui tendent à l'emporter sur la définition précise de ce qu'est un mode de régulation, conçu comme un équilibre transitoire entre des forces conduisant à la déstabilisation endogène d'un régime d'accumulation³⁹. Dans l'un et l'autre cas, des notions élaborées pour prendre en compte la construction sociale des individus et des institutions par l'histoire sont interprétées comme défense et illustration d'une reproduction à l'identique, sans possibilité de transformations, tant marginales que radicales. Ce même reproche n'a cessé d'être adressé à Bourdieu alors même que son propos était de donner, grâce à une analyse réflexive, les outils permettant éventuellement de surmonter l'apparente fatalité des rapports de domination qui s'expriment dans chacun des champs.

26. A. Caillé, *op. cit.*; O. Favereau, *op. cit.* 27. P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, *op. cit.*, p.134-135. 28. *Ibid.*, p.35. 29. P. Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p.189. 30. P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, *op. cit.*, p.79. 31. *Ibid.*, p.190. 32. P. Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie*, *op. cit.* 33. P. Bourdieu, « Célibat et condition paysanne », *Études rurales*, 5-6, avril-septembre 1962, p.32-135; *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, 2002. 34. P. Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984. 35. P. Bourdieu, *La Noblesse d'État*, Paris, Minuit, 1989. 36. P. Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998. 37. P. Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, *op. cit.* 38. M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1976 [1982 (2^e éd.)]. 39. Robert Boyer et Yves Saillard (sous la dir.), *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2002.

La genèse des champs et des marchés

Ainsi, l'un des outils essentiels n'est autre que le recours à l'histoire pour caractériser les configurations contemporaines et se prémunir contre toute tentative de naturalisation. Par exemple, l'analyse de l'œuvre de Gustave Flaubert témoigne du processus d'autonomisation du champ littéraire au XIX^e siècle⁴⁰. De même, l'une de ses contributions à l'économie consiste à faire ressortir les conditions sociales d'émergence des marchés à partir de l'exemple, certes particulier mais éclairant, de la maison individuelle⁴¹. Les résultats accumulés par ces divers travaux (tableau 1) tracent une piste de recherche qu'explore la sociologie économique, paradoxalement de façon plus systématique aux États-Unis⁴² qu'en France.

Les multiples facteurs de changement : une taxonomie

Une fois un champ constitué, son fonctionnement met en mouvement une série de forces de changement, à l'origine du mouvement historique. À cet égard, on ne peut que regretter que les économistes aient été peu

nombreux à lire la section intitulée «Principes d'une anthropologie économique» qui clôt l'ouvrage sur *les structures sociales de l'économie*⁴³. Au moins cinq facteurs contribuent au changement et cette typologie dépasse le strict cadre du marché étudié.

Un premier facteur tient au fait que les *acteurs dominants* du champ ont une certaine capacité à imposer «le tempo des transformations [...] et l'usage des différentiels du temps est l'une des principales voies de leur pouvoir⁴⁴». Il faut en effet se souvenir que la reproduction des positions dans le champ suppose la recréation permanente de l'inégalité de distribution de la forme du capital qui est discriminante. La perpétuation de la domination ne peut donc se fonder sur la reproduction à l'identique de stratégies puisqu'elle suppose aussi l'innovation. À cet égard, on pourrait penser que le champ artistique ou encore littéraire est exemplaire de cette pression à la nouveauté qui devient une caractéristique majeure.

Par ailleurs, l'entrée de *nouveaux agents* est susceptible de modifier la structure du champ. Ce facteur est bien sûr crucial en économie puisque la pression à l'innovation pour dégager de nouvelles sources de profit

Tableau 1. Genèse des champs et des marchés : quelques exemples

Champs/Marchés	Références	Facteurs d'émergence		
		Spécialisation/ Autonomisation	Acteurs dominants	Pouvoir de l'État
Artistique	<i>L'Amour de l'art</i> Bourdieu [1966]	●		
Marché au cadran	<i>La Construction sociale d'un marché parfait</i> Garcia [1986]		●	●
Littéraire	<i>Les Règles de l'art</i> Bourdieu [1992]	●	●	
Médias	<i>Sur la télévision</i> Bourdieu [1996]	●	●	
Marché de la maison individuelle	<i>Les Structures sociales de l'économie</i> Bourdieu [2000]	●		●
Vins de Bourgogne	<i>Folklore savant et folklore commercial</i> Laferté [2002]		●	●

40. P. Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992. 41. P. Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, op. cit.

42. Neil Fligstein, *The Architecture of Markets. An Economic Sociology of Twenty-First Century Capitalist Societies*, Princeton, Princeton University Press, 2001; H. White, op. cit. 43. P. Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, op. cit. 44. Ibid., p.248.

conduit, lors de certaines périodes historiques, à un bouleversement des structures productives. Cette dynamique est encore renforcée par le fait que la concurrence économique provient d'autres nations ou d'autres secteurs. Ce facteur de changement se retrouve dans la plupart des champs : la généralisation de l'accès à l'éducation à de nouvelles fractions sociales change le fonctionnement du système, de même que le renouvellement du corps enseignant dans l'université ne manque pas d'en affecter la dynamique⁴⁵.

À leur tour, « les changements à l'intérieur du champ sont souvent liés à des changements à l'extérieur du champ. Aux franchissements des frontières s'ajoutent les *redéfinitions des frontières* entre les champs⁴⁶ ». En économie, on observe ainsi la constitution de nouveaux secteurs par spécialisation : dans l'industrie informatique, par exemple, la production des logiciels s'autonomise par rapport à la production de matériel au point de renverser la hiérarchie au sein du secteur, ce dont témoigne l'évolution de la distribution des profits. *A contrario*, certaines innovations radicales peuvent conduire à la création d'un nouveau secteur par fusion d'anciens secteurs : la rencontre de l'informatique et des télécommunications a par exemple bouleversé les monopoles les mieux établis des années 1960. Ce mouvement de redéfinition des frontières est spécialement marqué en économie, mais il caractérise aussi la plupart des autres champs. Ainsi, le champ des médias affecte de plus en plus le champ académique⁴⁷ et les relations marchandes pénètrent l'activité artistique, etc.

Parmi les échanges d'un champ avec l'extérieur, Pierre Bourdieu souligne l'importance des interactions avec l'État. En effet, *la compétition pour le pouvoir sur le pouvoir de l'État* introduit un autre puissant facteur de changement. À nouveau ce facteur est primordial dans le champ économique, ne serait-ce que parce que même les stratégies libérales dites de retour au marché s'appuient en réalité sur le pouvoir de l'État. De même, l'évolution contemporaine des divers champs est marquée par les luttes autour des interventions publiques⁴⁸. C'est sans doute cette prise de conscience qui explique la multiplication des interventions de Pierre Bourdieu dans l'arène politique, particulièrement fréquentes après 1995⁴⁹. Elles s'inscrivent dans une permanence des réflexions sur la signification des caractéristiques de la noblesse d'État et sur celle de l'opposition entre public et privé⁵⁰.

Enfin, la *désynchronisation entre habitus et champ*,

du fait de *changements* affectant la structure de la distribution des capitaux dans les différents champs, constitue une source fréquente de changement, voire de crise. C'est par exemple le cas de transformations générales qui affectent la démographie, le style de vie, ou les relations de genre, qui se diffractent dans l'ensemble du monde social⁵¹. Ou même, tout simplement, un changement dans les taux d'équivalence entre diverses formes de capital peut se répercuter dans toute une série de champs, ce qui déstabilise la capacité de réaction des habitus formés dans un tout autre contexte. Dans certains cas, la complexité des interdépendances entre champs peut être à l'origine de crises affectant plus ou moins directement les conditions et facteurs de domination en leur sein.

Ainsi, le cadre conceptuel, qui paraît privilégier la notion de reproduction, pose en permanence la question de la transformation d'un champ. Dans la terminologie de Pierre Bourdieu, le champ est doté d'une certaine plasticité et il se distingue en cela du concept d'appareil car « un champ devient un appareil lorsque les dominants ont les moyens d'annuler la résistance et les réactions des dominés⁵² ». Ou encore, « la lutte permanente à l'intérieur du champ est le moteur du champ. On voit au passage qu'il n'y a aucune antinomie entre structure et histoire. [...] La structure du champ [...] est aussi le principe de sa dynamique⁵³ ».

L'analyse du changement et des crises

Si l'on adopte le point de vue qui vient d'être présenté, l'œuvre de Pierre Bourdieu recèle un paradoxe. D'un côté, il n'a pas eu le temps d'achever la théorie générale des champs en permanence annoncée, travaillée et réélaborée au fil des divers ouvrages mais jamais complètement formalisée. D'un autre côté, sa construction théorique a favorisé une lecture superficielle qui tend à sous-estimer l'apport à une compréhension du changement et des crises, dont la caractéristique est d'éclairer les ressorts cachés de la reproduction.

La désynchronisation entre un champ et un habitus est analysée dans plusieurs enquêtes : l'incapacité des aînés à s'adapter à un marché matrimonial qui n'est plus local dans la société béarnaise des années 1960⁵⁴, le déchirement des Kabyles face à la domination coloniale sur l'économie et l'hétéronomie de la notion de travail⁵⁵, la crise de l'institution universitaire sous l'effet du changement de la population étudiante et de l'hé-

45. P. Bourdieu, *Homo academicus*, op. cit. 46. P. Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, op. cit., p.249. 47. P. Bourdieu, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir, 1996. 48. P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, op. cit., p.209. 49. P. Bourdieu, *Interventions politiques (1961-2001)*. Science sociale et action politique, Thierry Discepolo et Franck Poupeau (éds), Marseille, Agone, 2002. 50. P. Bourdieu, *La Noblesse d'État*, op. cit. 51. P. Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, op. cit., p.251. 52. P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, op. cit., p.136. 53. *Ibid.*, p.200 54. P. Bourdieu, *Le Bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, op. cit.

térogénéité croissante des nouveaux recrutements d'enseignants⁵⁶, le mal-être et la désillusion des diverses catégories de salariés sous l'effet du changement de la nature du travail en période de crise économique⁵⁷, les difficultés du féminisme face à la permanence des structures invisibles qui régissent le rapport entre masculin et féminin⁵⁸. Ces exemples appellent une réévaluation de son apport à la compréhension des sociétés contemporaines et montrent que la construction théorique n'a pas perdu de sa capacité à susciter un programme de recherche original (tableau 2). De même, la multiplication des interventions de Pierre Bourdieu dans l'arène politique peut être interprétée comme un indice supplémentaire de l'importance accordée au changement, la mise à jour des lois générales de la reproduction étant l'une des conditions d'une action collective réellement transformatrice.

Une certaine homologie avec les recherches économiques institutionnalistes

Critiques des hypothèses de la théorie néoclassique concernant la rationalité, le traitement du temps et la notion d'équilibre⁵⁹, les travaux régulationnistes n'ont pas manqué de rencontrer la sociologie de Pierre Bourdieu dans leur recherche d'une logique de l'action qui soit compatible avec une approche historique et institutionnelle. En particulier le concept d'habitus est apparu comme une référence congruente avec l'accent mis sur la détermination de la logique des agents par le contexte institutionnel ou plus exactement les compromis institutionnalisés. Le développement du programme de recherche a conduit à rencontrer d'autres contributions de Pierre Bourdieu concernant les facteurs de

Tableau 2. Le changement au cœur de l'analyse des champs

Champs/Marchés	Références	Facteurs d'émergence				
		Désynchronisation entre habitus et champ	Stratégie des acteurs dominants	Nouveaux entrants	Déplacement endogène des frontières entre champs	Compétition pour le pouvoir sur le pouvoir de l'État
Paysans béarnais	«Célibat et condition paysanne» Bourdieu [1962] <i>Le Bal des célibataires</i> Bourdieu [2002]	Incapacité des aînés à s'adapter à un marché matrimonial qui n'est plus local		Concurrence des non-paysans	Conséquence de la progression de l'économie de marché sur l'accès au mariage	
Société kabyle	<i>Esquisse d'une théorie de la pratique</i> Bourdieu [1972]	Le processus de socialisation kabyle rend étrangère la notion de travail	Imposition de normes coloniales			Conséquence de la domination coloniale sur l'organisation des relations sociales
Les universitaires	<i>Homo academicus</i> Bourdieu [1984]	L'ouverture de l'accès aux études universitaires déstabilise le champ		Hétérogénéité croissante du corps enseignant du fait de l'élargissement du recrutement	Changement de la composition sociale de la population estudiantine affecte les relations université/économie	
Les élites économiques	<i>La Noblesse d'État</i> Bourdieu [1989]	Transformation du régime économique et impact sur le système éducatif supérieur	Stratégie de reconversion des enfants de famille bourgeoise	Création de nouvelles filières et écoles de commerce	L'internationalisation déplace la frontière du public	
Les salariés	<i>La Misère du monde</i> Bourdieu [1993]	Divorce entre les attentes engendrées par une configuration antérieure du champ et les contraintes associées à un nouveau régime économique	Innovations technologiques et sociales des entreprises et des directions			Changement des politiques économiques dans le sens du libéralisme

55. P. Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972 (en format de poche, version revue et augmentée, Paris, Seuil, coll. «Points», 2000). 56. P. Bourdieu, *Homo academicus*, op. cit. 57. P. Bourdieu (sous la dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993. 58. P. Bourdieu, *La Domination masculine*, op. cit. 59. M. Aglietta, *Régulations et crises du capitalisme*, op. cit.

changement, en particulier sous l'impact de l'opposition entre dominant et dominé, le politique et le symbolique, sans oublier le rôle de l'école dans la transmission des inégalités.

De l'habitus à la rationalité institutionnellement située

Dès l'origine, les travaux à visée principalement macroéconomique – nature et évolution des régimes d'accumulation et des modes de régulation – ont éprouvé la nécessité de préciser quelle était la théorie de l'action qu'il conviendrait d'adopter. Le rejet de l'*homo oeconomicus* doté d'une rationalité substantielle étendue, d'une capacité de calcul exceptionnelle et d'un pouvoir d'anticipation presque parfaite, a conduit à retenir la conception d'habitus, entendue comme matrice de formation des comportements, fortement marquée par l'histoire⁶⁰. De façon plus implicite qu'explicite, le déroulement du programme de recherches régulationnistes a conduit à préciser et redéfinir cet apport.

En premier lieu, la notion d'habitus suppose une restriction de la sphère par rapport à laquelle se définit l'action. Alors que l'hypothèse de rationalité substantielle affirme que chaque agent connaît l'ensemble du système de prix, en fait, comme il est coûteux de rassembler l'information correspondante, les agents forment des routines permettant de se repérer par rapport à la sphère économique dans laquelle ils opèrent habituellement. Ainsi les salariés et, plus encore, les organisations collectives que sont les syndicats prennent-ils en compte un nombre restreint de variables – les prix à la consommation, le chômage, la productivité⁶¹ – sans être capables, en général, d'internaliser les conséquences indirectes qui transiteront par l'impact macroéconomique de la conjonction d'une série de négociations décentralisées. En quelque sorte, les comportements sont spécifiés par rapport à cinq formes institutionnelles : régime monétaire, rapport salarial, formes de la concurrence, relations État-économie et la forme de l'insertion internationale⁶².

En second lieu, les prix ne sont pas les seuls indicateurs retenus puisque l'intériorisation des règles du jeu et des effets induits sur les autres acteurs est essentielle. À nouveau l'exemple des négociations salariales est éclairant à ce point de vue. On peut montrer que, pour une même structuration des préférences et des objectifs des salariés d'un côté, des entrepreneurs de

l'autre, le niveau du salaire, et par extension de l'emploi, dépend des modalités d'interaction entre les acteurs. Selon que seuls les entrepreneurs sont organisés ou qu'*a contrario* ce sont les salariés ou encore qu'une association professionnelle négocie avec un syndicat unique, les résultats macroéconomiques seront radicalement différents⁶³. Les économistes que sont la plupart des régulationnistes seraient donc tentés d'attribuer une certaine primauté aux règles du jeu par rapport à l'habitus, sans pour autant nier l'importance de ce dernier pour expliquer la différenciation sociale et l'hétérogénéité. En effet, si du fait de bouleversements politiques, le contexte institutionnel change significativement, il est possible d'expliquer une altération des régularités macroéconomiques sans pour autant postuler un changement équivalent dans les objectifs que poursuivent les acteurs⁶⁴. Un exemple parmi d'autres : les paysans français qui étaient supposés être emblématiquement malthusiens dans l'entre-deux-guerres deviennent dans les années 1960 des productivistes à l'origine des excédents de production et finalement des critiques des écologistes. La théorie de la régulation tend à privilégier le changement institutionnel par rapport à l'incorporation individuelle de l'apprentissage, pour autant que la question concerne la transformation des régularités macroéconomiques.

Cette conception n'interdit pas de reconnaître que les objectifs et les préférences des agents soient modélisés dans et par l'histoire, comme l'affirme une variante forte de la théorie institutionnaliste⁶⁵. Cette malléabilité des habitus ajoute un facteur d'évolution supplémentaire par rapport à celui qu'impulse le changement institutionnel, sous l'aiguillon du politique. À nouveau un exemple illustre cette dualité. Pour interpréter la transformation du capitalisme français dans les années 1990, il faut bien sûr analyser l'impact de la dérégulation financière et l'ouverture aux normes internationales de la bonne gouvernance. Mais l'on peut aussi invoquer un changement dans les conceptions des grands groupes français et de leurs dirigeants et faire ressortir la toute-puissance du conatus du capital⁶⁶, peut-être sous l'effet d'un renouvellement des générations des grands commis de l'État et entrepreneurs. En tout état de cause, les méga-OPE et OPA n'auraient pu se développer avec une telle fréquence sans le changement du contexte institutionnel. Ainsi, les formes institutionnelles apparaissent prépondérantes dans la genèse des régularités macroéconomiques.

60. Robert Boyer, *La Théorie de la régulation. Une analyse critique*, Paris, La Découverte, 1986. 61. R. Boyer, « Les salaires en longue période », *Économie et Statistique*, 103, septembre 1978, p.27-57. 62. R. Boyer et Y. Saillard, *op. cit.*, p.562. 63. Samuel Bowles et Robert Boyer, « Labour Market Flexibility and Decentralisation as Barriers to High Employment ? Notes on Employer Collusion, Centralised Wage Bargaining and Aggregate Employment », in R. Brunetta et C. Dell'Aringa (éds), *Labour Relations and Economic Performance*, Londres, MacMillan, 1990, p.325-353. 64. R. Boyer, « Capital Labor Relation and Wages Formation : Continuities and Changes of National Trajectories Among OECD Countries », in T. Mizoguchi (éd.), *Making Economies, More Efficient and More Equitable*, Oxford University Press et Tokyo, Kinokunya, 1991, p.297-340. 65. Mary Douglas, *Ainsi pensent les institutions*, SOGEDIM, Usher, 1989 (éd. française) [1986 (éd. originale)].

Sous la figure de l'invariance, deux analyses du changement historique

Tant Pierre Bourdieu que les régulationnistes ont été critiqués comme analysant la reproduction d'un champ ou d'un système économique, dans lesquels les acteurs seraient soumis à un déterminisme implacable, interdisant tout changement. Dans l'un et l'autre cas, les critiques prennent au pied de la lettre la dénomination d'habitus d'un côté, celle de régulation de l'autre. Mais c'est oublier que, dans l'un et l'autre cas, le projet vise à examiner sous quelles conditions le changement est possible. On le voit lorsque Pierre Bourdieu écrit que ne pas parler des « sujets » de la tradition des philosophies de la conscience ne revient pas à « annihiler les *agents* au bénéfice d'une structure hypostasiée, comme le font certains marxistes structuralistes. Et cela même si ces agents sont le produit de cette structure et contribuent à la perpétuer, mais le plus souvent, plus ou moins profondément transformée, et sans qu'ils soient exclus ou qu'ils puissent la transformer radicalement mais sous des conditions structurales bien définies⁶⁷ ». Cette intention se retrouve dans le travail fondateur de la théorie de la régulation : « Parler de la régulation d'un mode de production, c'est chercher à exprimer la manière dont se reproduit la structure déterminante d'une société dans ses lois générales [...]. Une théorie de la régulation sociale est une alternative globale à la théorie de l'équilibre général [...]. L'étude de la régulation du capitalisme ne peut pas être la recherche de lois économiques abstraites. C'est l'étude de la transformation des rapports sociaux créant des formes nouvelles à la fois économiques et non économiques, formes organisées en structures et reproduisant une structure déterminante, le mode de production⁶⁸. » En un sens, depuis l'origine, les recherches régulationnistes n'ont cessé de cerner les changements des formes institutionnelles et de tenter de diagnostiquer les régimes d'accumulation et modes de régulation en gestation⁶⁹.

Ces similitudes se retrouvent à un niveau plus analytique. On l'a déjà souligné pour Pierre Bourdieu : « Dans un champ il y a des luttes, donc de l'histoire⁷⁰ », alors que pour les régulationnistes c'est l'architecture des

formes institutionnelles qui oriente et polarise les conflits. La plupart du temps elles sont l'expression même du fonctionnement de la régulation mais elles peuvent, à certaines périodes historiques cruciales, devenir déterminantes quant à la constitution des formes institutionnelles elles-mêmes. Alors que Pierre Bourdieu s'intéresse au déplacement des frontières et relations entre champs sous l'effet des luttes internes, la théorie de la régulation insiste plutôt sur l'altération au cours du temps du mode de régulation, sous l'effet même de l'extension de sa logique et du succès de sa reproduction économique. Cette différence tient à la différence d'échelle entre les deux programmes de recherche : largement méso/micro dans un cas, essentiellement méso/macro dans l'autre.

Une dernière convergence concerne le rôle attribué à l'État. Dans l'un et l'autre cas, le pouvoir étatique est au cœur du changement de la plupart des champs et formes institutionnelles, comme dans le cas du champ économique étudié par Pierre Bourdieu, ou des analyses régulationnistes de l'État comme point de passage quasi obligé des transformations du rapport salarial⁷¹, des formes de la concurrence, de l'articulation au régime international⁷². Ce rôle est plus évident encore à propos des compromis institutionnalisés qui façonnent la couverture sociale, le système fiscal et la nature des dépenses publiques⁷³. Alors que, pour nombre de théories économiques, les interventions publiques ont très généralement un rôle perturbateur, elles ont en l'occurrence un rôle constitutif et instituant.

Stratification sociale et régimes de croissance émergents

Les analyses du rôle du système d'enseignement dans la reproduction sociale⁷⁴ ne cesseront d'être réélaborées au fil du temps⁷⁵. De ces travaux ressort une idée-force : l'école et plus généralement le système d'enseignement sont les matrices de la reproduction des dispositions et par voie de conséquence des positions occupées dans les divers champs. Mais cet invariant est compatible avec de notables variations dans l'organisation de l'institution scolaire, de l'université ou des grandes écoles.

66. Frédéric Lordon, *La Politique du capital*, Paris, Odile Jacob, 2002. 67. P. Bourdieu, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Entretien avec Loïc Wacquant, Paris, Seuil, 1992, p.114-115. 68. M. Aglietta, *Régulations et crises du capitalisme*, op. cit. 69. R. Boyer (sous la dir.), *La Flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte, 1986; Pascal Petit, *Slow Growth and the Service Economy*, Londres, Frances Pinter, 1986, et « Formes structurelles et régimes de croissance de l'après-fordisme », *L'Année de la régulation 1998*, Paris, La Découverte, 1998, p.169-196; M. Aglietta, « Le capitalisme de demain », *Note de la fondation Saint-Simon*, novembre 1998; Benjamin Coriat, *Penser à l'envers. Travail et organisation dans la firme*, Paris, Bourgois, 1991; Dominique Taddei et Benjamin Coriat, *Made in France*, Paris, Librairie générale française, « Le Livre de Poche », 1993; R. Boyer, « Is a Finance-led Growth Regime a Viable Alternative to Fordism? A Preliminary Analysis », *Economy and Society*, 29(1), février 2000, p.111-145; R. Boyer, *La Croissance début de siècle*, Paris, Albin Michel, 2002. 70. P. Bourdieu, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, op. cit., p.78. 71. Robert Boyer et André Orléan, « Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire », *Revue économique*, 2, mars 1991, p.233-272. 72. Jacques-André Chartres, « Le changement de modes de régulation : apports et limites de la formalisation », in R. Boyer et Y. Saillard, op. cit., p.273-284. 73. Robert Delorme et Christine André, *L'État et l'économie*, Paris, Seuil, 1983. 74. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964; *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970. 75. P. Bourdieu, *Homo academicus*, op. cit.; *La Noblesse d'État*, op. cit.; *La Misère du monde*, op. cit.

Néanmoins, l'hypothèse centrale est que l'hétérogénéité sociale qui résulte de la conjonction de l'appartenance familiale et du cursus scolaire – ces deux facteurs étant eux-mêmes liés – s'exprime ensuite dans la relation dominant/dominé dans les divers champs.

Le contraste est frappant avec les travaux fondateurs régulationnistes⁷⁶ puisque dans le régime de croissance fordiste, comme dans tous les précédents historiques, c'est plutôt l'entreprise qui est le cœur de la reproduction du salariat et des différenciations en son sein. Voilà pourquoi de si nombreux travaux régulationnistes continuent à porter sur le rapport salarial⁷⁷. Mais la décomposition du rapport salarial fordiste à partir de la fin des années 1970 pointe dans la direction d'une différenciation croissante de la relation salariale⁷⁸, c'est-à-dire de la déclinaison du rapport salarial selon les secteurs, les individus ou les entreprises. Quel est dès lors le facteur qui explique la différenciation des trajectoires de salariés tout au long des années 1980 et 1990 ? Dans le cas français, il fait peu de doute que l'antécédent scolaire et universitaire joue un rôle déterminant, ce qui a conduit à proposer une généralisation de la notion de rapport salarial en faveur de celle de *relation d'emploi et de formation*⁷⁹. Au demeurant, on peut alors interpréter l'histoire longue du rapport salarial comme résultat de l'interaction entre la dynamique du système éducatif – dans sa composante tant d'éducation générale que de formation professionnelle – et l'évolution de la division du travail dans l'entreprise⁸⁰.

La lecture par un régulationniste des travaux de Pierre Bourdieu jusqu'au début des années 1990 fait ressortir par contraste une absence remarquable : la relation salariale n'est pas mentionnée comme structurant les divers champs, même le champ économique, ce qui n'est pas sans surprendre, lorsque l'on sait que Pierre Bourdieu est un lecteur, certes critique mais attentif, de Marx. Or, à partir de la direction de l'ouvrage sur la souffrance des salariés dans les divers secteurs de la société française⁸¹, puis de l'engagement politique contre les dégâts sociaux et humains des programmes politiques libéraux et conservateurs⁸², de fait, si ce n'est en théorie, la domination contemporaine apparaît porter de façon accentuée sur le salariat. On peut y voir la trace des transformations de la société française sous l'effet de la crise du fordisme, ce qui n'est pas pour

surprendre lorsque l'on note que Pierre Bourdieu a toujours insisté sur le caractère historiquement situé des sciences sociales.

On peut dès lors parler de chassé-croisé entre les deux programmes de recherche. Le premier prend conscience de l'action qu'exerce dans tous les champs la crise économique et se trouve contraint d'incorporer le fait que le rapport salarial est le déterminant essentiel de la situation individuelle des travailleurs. Le second, comme on vient de le montrer, est incité à prendre en compte les conséquences de la différenciation des compétences et le mouvement de spécialisation sur les trajectoires de sortie de crise. S'estompe donc la référence à un rapport salarial canonique, celle du contrat typique du salarié des industries fordistes, au profit du réexamen du rôle de la diversité des relations salariales dans la cohérence et la réactivité du mode de régulation. Ainsi la théorie de la régulation redécouvre-t-elle les vertus de la flexibilité de la relation salariale dans des secteurs comme la construction⁸³ ou encore dans les services⁸⁴.

La place du symbolique dans la régulation

Dans les premiers travaux régulationnistes qui s'inscrivent dans une réévaluation critique de l'héritage marxiste, les représentations et les idéologies des acteurs sont certes présentes dans le fonctionnement au jour le jour des formes institutionnelles, mais elles ne font pas l'objet d'analyses explicites. Par contraste, dans l'œuvre de Pierre Bourdieu, le capital symbolique est une catégorie essentielle introduite dès les premiers travaux et qui marque un apport majeur aux sciences sociales⁸⁵. Les régulationnistes se sont concentrés sur le traitement du capital économique, d'autant plus qu'ils veulent, à l'origine tout au moins, expliquer des phénomènes essentiellement économiques tels que l'inflation, la croissance, la productivité ou encore l'évolution du taux de profit en longue période.

Mais le développement des deux programmes de recherche fait apparaître un certain croisement des préoccupations. D'un côté, au fil des recherches, Pierre Bourdieu prend de plus en plus en compte l'impact de la forme proprement économique du capital qui pénètre et se manifeste dans chacun des champs. On l'a déjà

76. M. Aglietta, « Régulations et crises du capitalisme », *op. cit.*; CEPREMAP-CORDES, *Approches de l'inflation : l'exemple français*, J.-P. Benassy, R. Boyer, R.-M. Gelpi, A. Lipietz, J. Mistral, J. Munoz et C. Ominami, *Rapport de la convention de recherche*, 22/176, décembre 1978; R. Boyer, « Les salaires en longue période », *op. cit.* 77. R. Boyer et Y. Saillard, *op. cit.* 78. Michel Aglietta et Anton Brender, *Métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy, 1983. 79. Robert Boyer et Ève Caroli, « Changement de paradigme productif et rapport éducatif », ronéoté, Paris, CEPREMAP, octobre 1993; « Production Regimes, Education and Training Systems : From Complementarity to Mismatch ? », ronéoté, Paris, CEPREMAP, décembre 1993. 80. Ève Caroli, « Formation, institutions et croissance économique », thèse de doctorat, Fondation nationale des sciences politiques, Paris, Institut d'études politiques, 1995. 81. P. Bourdieu (sous la dir.), *La Misère du monde*, *op. cit.* 82. P. Bourdieu, *La Domination masculine*, *op. cit.*; *Interventions politiques (1961-2001)*. *Science sociale et action politique*, *op. cit.* 83. Myriam Campinos-Dubernet, « Emploi et gestion de la main-d'œuvre dans le BTP », *Dossier du CEREQ*, 34, 1984; Christian du Tertre, « Une approche sectorielle du travail », in R. Boyer et Y. Saillard, *op. cit.* 84. P. Petit, « Formes structurelles et régimes de croissance de l'après-fordisme », *L'Année de la régulation 1998*, Paris, La Découverte, 1998, p.169-196. 85. Emmanuel Terray, « Réflexions sur la violence symbolique », in Jean Lojkine (éd.), *Les Sociologies critiques du capitalisme*, Paris, PUF, 2002, p.11-23.

souligné, les références à l'économie comme discipline, comme objet et comme implication quant au fonctionnement des autres champs, se multiplient chez Pierre Bourdieu à partir du milieu des années 1990. D'un autre côté, la recherche de fondements théoriques aux cinq formes institutionnelles de la théorie de la régulation, tout comme l'observation des années 1990, conduisent à s'interroger sur des notions qui, de près ou de loin, concernent le symbolique. C'est le cas lorsque l'on recherche les référentiels qui légitiment le retour en force des idées néolibérales⁸⁶. On touche directement la question du pouvoir symbolique lorsque l'on entend rendre compte de l'inflexion, puis du complet retournement, des politiques économiques qui avaient caractérisé les Trente Glorieuses⁸⁷. Le développement même des recherches montrant l'impossibilité d'un fondement individualiste de la monnaie débouche d'abord sur la question de la violence⁸⁸ puis se prolonge en une interrogation, plus générale encore, portant sur la légitimité et la souveraineté⁸⁹. L'analyse de l'innovation technologique (les technologies de l'information et de la communication) et/ou organisationnelle (les jeunes pousses) et plus encore du processus d'évaluation des actifs financiers dans les secteurs nouveaux fait ressortir le rôle déterminant des croyances⁹⁰.

Ainsi, au cœur même du champ supposé emblématique de la pure rationalité économique – les marchés financiers – se trouveraient la croyance, le symbolique, en somme des représentations qui sont très largement extra-économiques, et qui pourtant ont un impact dans le profil d'évolution des Bourses, des taux de change et, par voie de conséquence, sur les évolutions macroéconomiques elles-mêmes. *Nolens volens*, l'approche régulationniste s'engage dans l'un des programmes de recherche les plus difficiles des sciences sociales contemporaines. À la lumière des transformations observées depuis deux décennies, tout particulièrement dans le domaine de la légitimation des politiques économiques, est apparue l'importance déterminante du *symbolique*. Il vient en quelque sorte légitimer les médiations sociales et couronner le régime macroéconomique. *A contrario*, il apparaît que les crises les plus sévères sont sans doute celles qui affectent l'ordre symbolique lui-même.

• • •

La mise en perspective de l'œuvre de Pierre Bourdieu autorise une réinterprétation ainsi que la mise en

évidence d'une certaine convergence avec certaines approches institutionnalistes en économie. De façon plus précise, les développements précédents suggèrent quatre propositions principales.

1. Le recours au *vocabulaire de l'économie*, avec les notions d'intérêt, de profit, de capital et de marché, a suscité une interprétation réductrice de la théorie de Pierre Bourdieu. L'intérêt se décline selon des modalités qui ne sont en rien la projection de la conception utilitariste et économiciste, le profit désigne simplement les rétributions qui sont spécifiques de chaque champ et non pas leur conversion monétaire. Le capital désigne l'accumulation des compétences à opérer dans un champ et non pas la totalisation d'un capital fondamentalement économique. Enfin, la prépondérance accordée aux relations entre dominant et dominé est loin de soutenir la vision irénique du marché que développent les théories qui postulent une égalité, de *jure* donc *de facto*, des agents sur ces marchés. La théorie des champs, progressivement élaborée, constitue bien une construction originale, et elle peut servir d'inspiration à une *recherche économique alternative*.

2. Il est abusif de considérer que Pierre Bourdieu ne peut penser que la reproduction de positions invariantes dans un champ. En effet, la mise en mouvement à travers l'analyse historique et l'enquête de terrain des concepts de base fait au contraire apparaître une multiplicité de *facteurs d'évolution, de changement, voire de crise ouverte*. La plupart des ouvrages et travaux convergent en effet vers l'analyse d'une crise qui peut dériver des stratégies d'innovation des dominants d'un champ, de l'entrée de nouveaux acteurs dotés d'*habitus* qui ont été formés dans d'autres champs et contextes, de la redéfinition endogène des frontières entre champs sous l'effet des luttes dont elles sont le lieu. Il ne faut pas oublier en outre le rôle essentiel de la compétition pour le pouvoir sur le pouvoir de l'État, c'est-à-dire son action dans la constitution ou l'évolution d'un champ. Enfin, l'altération du contexte général peut susciter une désynchronisation entre *habitus* et champ, configuration fréquemment observée dans les sociétés contemporaines.

3. Ce faisant, la théorie de Pierre Bourdieu n'est pas sans écho pour certains programmes de *recherche en économie*, tel celui de la théorie de la régulation. En effet, à l'origine, le *concept d'habitus* est apparu pertinent pour rendre compte, d'une part, de l'historicité de la formation de ce que les théories microéconomiques qualifient de préférences et, d'autre part, de

86. Bruno Théret, « La régulation politique : le point de vue d'un économiste », in Jacques Commaille, Bruno Jobert (éds), *Les Métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1999. 87. Frédéric Lordon, « Croyances économiques et pouvoir symbolique », *L'Année de la régulation* 1999, 3, Paris, La Découverte, 1999, p.169-210. 88. M. Aglietta et A. Orléan, *La Violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982. 89. M. Aglietta et A. Orléan, *La Monnaie souveraine*, op. cit. ; *La Monnaie entre violence et confiance*, op. cit. 90. A. Orléan, *Le Pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob, 2000 ; R. Boyer, *La Croissance début de siècle*, op. cit.

leur évolution dès lors que change le contexte institutionnel. L'approfondissement de cette problématique a conduit depuis lors à développer une approche selon laquelle *toute rationalité est située* par rapport au contexte, en particulier institutionnel. Dans la longue période, la structuration des formes institutionnelles se trouve avoir un impact déterminant sur la dynamique des habitus. Mais cette adéquation est toujours approximative et limitée dans le temps.

4. Il est clair que la sociologie de Pierre Bourdieu et la théorie de la régulation n'ont pas les mêmes objectifs et ne développent pas des notions et concepts identiques. Il est d'autant plus remarquable de noter une

convergence quant à l'hypothèse du *rôle central du politique*, tant constitutive de l'identité sociale d'un groupe que garant des compromis institutionnels qui sont au cœur des modes de régulation et régimes de croissance. Ainsi est-il impossible d'opérer une clôture de la discipline sociologique – qui viserait à expliquer le social par le social –, pas plus que de la discipline économique – qui continue à vouloir fonder l'économie à partir de la stricte rationalité économique. L'articulation avec le politique est essentielle, aussi bien pour comprendre le fonctionnement d'un champ ou les caractéristiques d'un mode de régulation que pour en analyser les crises.